Chevènement Les 3 Engagements de Jean-Pierre Chevènement

Les 20 mesures-clés de son projet

La France retrouvée

La France ne doit pas disparaître et ne disparaîtra pas.

Les campagnes de repentance cèderont le pas à l'enseignement non manipulé de notre Histoire. L'amour de la France fera face au masochisme national. Une Europe des peuples et des projets complètera les nations au lieu de s'y substituer. La République doit demeurer une et indivisible : la loi restera la même pour tous, sur tout le territoire, en Corse comme dans les départements d'Outre-Mer qui bénéficieront de la solidarité nationale. L'espace francophone sera valorisé.

La France fera entendre à nouveau sa voix dans les affaires du monde.

Elle fera entendre son message, celui de la justice, de la raison, de la citoyenneté :

Du Proche-Orient au Golfe, pour la recherche d'une solution politique durable assurant la coexistence d'un Etat palestinien viable et d'Israël dont le droit à la sécurité sera garanti. Dans les Balkans, pour la coexistence des peuples. En Afrique pour le co-développement. Dans le monde arabo-musulman pour soutenir les facteurs de modernité

Partout dans le monde pour préparer un avenir multi-polaire et faire reculer le spectre des croisades guerrières et des heurts de civilisation. La France refusera d'abandonner son siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

La France agira pour fixer des règles équitables à la mondialisation.

Réforme du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC pour aider les pays du Sud à développer leurs infrastructures, leurs systèmes éducatif et sanitaire, leurs agricultures. Relèvement de l'aide publique, effacement de la dette, accords de co-développement, soutien à la fabrication de médicaments génériques anti-Sida, taxation des mouvements de capitaux spéculatifs. Réglementation des fusions.

La confiance retrouvée permettra à la France d'être le moteur d'une Europe des peuples, d'une Europe des projets.

Un mémorandum remis à chaque gouvernement européen précisera les réformes à engager :

Publicité des débats et des votes au Conseil

Droit d'initiative partagé entre la Commission et le Conseil

Deuxième chambre au Parlement européen, représentant les Parlements nationaux

Réforme des statuts de la Banque centrale européenne pour lui confier la mission de lutter aussi pour l'emploi

Réforme de la politique de la concurrence

Transformation du pacte de stabilité en pacte de coordination pour la croissance

Mise en place de six grands projets de coopération renforcée : transports ferroviaires et tunnels transfrontaliers, co-développement avec l'Afrique et la Méditerranée, partenariat avec la Russie, énergie et sûreté des centrales nucléaires, recherche, politique aéronautique et spatiale.

L'outil de défense sera redressé.

Un effort portant le budget à 3% du PIB *garantira l'autonomie stratégique de la France*. Une garde nationale assurera la protection des points sensibles et des populations civiles. La condition militaire sera revalorisée.

Le Citoyen relevé

Il faut traiter le citoyen en adulte, parler le langage de la vérité, le saisir au besoin par référendum. La République fixera clairement ses missions à l'Ecole.

Transmettre les savoirs et les valeurs (liberté, laïcité, égalité, solidarité).

Former des citoyens capables de penser par eux-mêmes.

L'autorité des maîtres sera ainsi réaffirmée. La violence sera bannie de l'Ecole. Tous les enfants entrant au collège devront parfaitement maîtriser la lecture et l'écriture. L'unité de l'Ecole de la République sera la garantie de l'égalité des chances. La formation des maîtres sera recentrée sur les missions assignées à l'Ecole. Les réseaux Intranet scolaires seront développés. L'instruction civique sera enseignée du primaire au lycée. Les étudiants, recrutés sur concours, qui s'engageront à servir l'Etat ou le service public durant dix ans, verront leurs études rémunérées. L'enseignement technique et professionnel, y compris supérieur, sera revalorisé.

Prendre les moyens d'une politique cohérente de sécurité.

Le Parlement sera convoqué en session extraordinaire dès juillet 2002, afin d'examiner : une loi de programmation pour la police et la gendarmerie ; une loi de programmation permettant à la justice de remplir ses missions ; une refonte de l'ordonnance de 1945 pour en finir avec l'impunité des délinquants mineurs ; la création, sur décrets d'avance, de 60 centres de retenue fermés pour délinquants multirécidivistes mineurs ; la modification de la loi Guigou pour lever les obstacles procéduriers inutiles au travail des magistrats et des enquêteurs. Enfin, une grande politique d'accès à la citoyenneté – ensemble indissociable de droits et de devoirs – sera lancée. La fermeté et la justice marcheront de pair.

Assurer à la justice les moyens de son fonctionnement.

L'unité de la politique pénale sera rétablie. Les magistrats du parquet ne recevront que des instructions écrites et publiques du garde des Sceaux. L'indépendance des juges du siège sera raffermie. Il sera mis fin à l'inégalité flagrante dans l'inexécution des peines. Les victimes seront mieux indemnisées et protégées.

Après la parité politique, la parité sociale.

L'égalité salariale entre hommes et femmes deviendra un objectif mobilisateur. Les conditions seront créées pour aider les femmes à concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale. L'accès des femmes aux lieux de décision sera favorisé.

Aider les familles à faire face à leurs tâches.

Le nombre de places en crèches et le nombre de postes d'assistantes maternelles seront accrus de 50%. L'Allocation Parentale d'Education sera rénovée. La bonification du calcul de la retraite par enfant élevé, sera portée à trois ans.

Promouvoir l'accès à la citoyenneté pour tous les jeunes.

Revalorisation et multiplication des bourses d'études. Prêts d'installation de 10 000 euros à taux zéro pour tous les jeunes. Rémunération des stages pour mettre fin au travail gratuit. Lutte contre les discriminations à l'embauche, dans le logement et les loisirs.

Faire vivre l'exception culturelle.

La France défendra le principe de l'exception culturelle qui vaut pour tous les peuples : la culture, en effet, n'est pas un produit marchand. Le service public de la télévision, échappant aux contraintes du financement par la publicité, sera recentré sur ses missions. La culture française s'ouvrira à tous les horizons de la francophonie, trait d'union entre les civilisations du Nord et du Sud de la planète.

Réconcilier l'homme et la nature.

Reconstruire les banlieues et développer la construction de maisons de ville, favoriser la mixité dans le logement social. Lutter contre le bruit et contre l'effet de serre dans le respect du protocole de Kyoto.

Donner la priorité aux transports en commun, à la voie d'eau, aux transports ferroviaires, au ferroutage, à la voiture électrique ou utilisant les piles à combustible.

Le travail revalorisé et remis à l'honneur

La revalorisation du salaire direct.

La détaxation des salaires jusqu'à 750 euros par le transfert d'une partie des charges sociales sur les salaires, vers la TVA pour les cotisations patronales, vers la CSG pour les cotisations salariales, permettra d'augmenter fortement le SMIC (25% sur 5 ans) et les bas salaires, sans charge supplémentaire pour les petites entreprises. Une conférence des revenus sera convoquée pour examiner les grilles de salaires et les minima de branche. La TVA sera ramenée à 5,5% dans la restauration, comme dans la rénovation de l'habitat, pour favoriser l'embauche.

L'application des 35 heures sera assouplie.

C'est un casse-tête, notamment pour les petites entreprises. Nul ne sera empêché de travailler. Le taux d'emploi de la population active sera amélioré. La rémunération des heures supplémentaires sera augmentée de 10% jusqu'à la 39 heure, de 25% au-delà. L'intéressement des salariés sera favorisé. La transmission des entreprises sera facilitée, ainsi que leur reprise par les salariés.

Le principe de la répartition sera fermement défendu pour garantir l'avenir et le niveau des retraites.

L'âge de départ en retraite sera lié à la durée de cotisation et non à un âge couperet. Après 40 ans de cotisation, la retraite à taux plein sera de droit, quel que soit l'âge. La retraite progressive sera mise en place. L'équilibre des régimes sera permis par une politique de l'emploi dynamique, et par une politique familiale active, favorisant le renouvellement des générations. Le système des fonds de pension sera énergiquement rejeté.

Santé et handicapés : la solidarité sera affermie.

Dans le domaine de la santé, la confiance sera retrouvée par une meilleure rémunération des professions de santé. Le renouvellement du mode de rémunération des médecins inclura leur mission de prévention. La décentralisation autour d'Agences régionales de soins garantira une plus grande autonomie de l'hôpital et une meilleure adaptation de l'offre aux besoins. Refonte des COTOREP, intégration scolaire et professionnelle, nouvelle carte des institutions et développement de la recherche orienteront l'action en faveur des personnes handicapées.

Le service public sera modernisé et non démantelé.

La France exigera à Bruxelles une clause dérogatoire pour maintenir le service public à la française, garantissant l'égalité d'accès de tous les citoyens à certains services essentiels (électricité, poste). La présence du service public en zone rurale sera maintenue. Le statut public d'EDF sera préservé.

Une politique économique volontariste.

Cette politique économique sera fondée à la fois sur le soutien de la demande et sur l'initiative des entreprises, l'amélioration de leur environnement, le soutien à la recherche et l'innovation. L'effort national de recherche sera porté à 3% du PIB. La France proposera une initiative européenne de relance, de taux d'intérêt bas, une politique de change compétitif. L'Etat réformé et recentré sur ses tâches essentielles doit rester un acteur majeur, un stratège : la politique industrielle et l'aménagement du territoire seront relancés. Un grand ministère du développement technologique sera créé. La fourniture d'une énergie abondante et bon marché sera garantie par le lancement d'une nouvelle génération de réacteurs électro-nucléaires, plus sûrs et plus performants.

L'agriculture, un élément essentiel de l'équilibre de notre pays.

La France agira pour une politique de prix rémunérateurs en refusant l'alignement sur les prix de braderie du marché mondial. L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs sera favorisée. Les aides seront concentrées vers les régions défavorisées et les petites et moyennes exploitations familiales. Un plan sur dix ans sera établi en faveur de la viticulture. Une agriculture soucieuse de la qualité et de l'environnement sera encouragée.

X		
Nom-Prénom	code postal	Ville
Adresse		

Rejoint le comité de soutien à Jean-Pierre Chevènement